

## Commémoration de la guerre d'Algérie



Commémoration de la guerre d'Algérie

**La journée nationale du 19 mars a été instituée en 2012 pour rendre hommage à l'ensemble des victimes, civiles et militaires, tombées pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie.**

Le choix du 19 mars comme date commémorative fait référence au 19 mars 1962, date à laquelle le cessez-le-feu est entré en vigueur en Algérie, à la suite de la signature, le 18 mars, des accords d'Evian.

Comme pour les précédentes cérémonies d'hommages aux morts pour la France, la situation sanitaire a contraint la municipalité à organiser la cérémonie en comité restreint.

Madame le Maire, Barbara Neto et M.Robert Fourteau, président de la section locale de la FNACA ( Fédération Nationale des Anciens combattants d'Algérie-Maroc-Tunisie) ont déposé une gerbe au Monument aux Morts et ont observé une minute de silence.

Seuls étaient présents les porte-drapeaux et des membres du conseil municipal.



